

Day	Min	Max	Humidity
MER 19	16	4	---
	---	---	---
	25	15	---
JEU 20	16	2	---
	---	---	---
	28	7	---
VEN 21	16	0	---
	---	---	---
	26	0	---
SAM 22	14	0	---
	---	---	---
	30	0	---
DIM 23	15	0	---
	---	---	---
	33	0	---
LUN 24	17	1	---
	---	---	---
	33	2	---

## Cette semaine

- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Black-rot**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Règlementation**

## STADES PHENOLOGIQUES



La véraison progresse lentement mais sûrement. Sur certaines parcelles précoces de Duras et Gamay, on observe des grappes partiellement véreées. Sur d'autres parcelles Duras, Gamay, Loin de l'Oeil, Ondenc, Sauvignon, Syrah..., seuls quelques grains véreés ont été observés. La majorité des parcelles est encore au stade "Fermeture de la grappe". Les parcelles gelées sont au stade "Grains de pois" - "Fermeture de la grappe".

## MILДИОU

### Analyse de risque

#### Observation au vignoble :

Peu d'évolution depuis la semaine dernière. On observe sporadiquement quelques sorties supplémentaires, notamment sur grappes sur Mauzac.

#### Modélisation :

La pression est en baisse. Il faut entre 3 et 8mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Sur les parcelles atteintes, il existe un risque de repiquage lorsque les taches sont sporulées quelle que soit la hauteur de pluie. Les grappes sont sensibles au mildiou **jusqu'à la véraison**.

### Préconisations

Soyez protégés pour les pluies à venir.

#### Intervenir en préventif avant les pluies avec :

- \* Mikal Flash, fosétyl/fofpel, 4kg/ha, **CMR**
- \* LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) + contact
- \* Redeli, disodium phosphonate, 2,5L/ha (3 applications) + contact
- \* Bastid, Cos Oga, 2kg/ha (8 applications) + contact
- \* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame, 2,5kg/ha (2 applications)
- \* Mildicut, Ysayo, disodium

phosphonate/cyazofamide, 4,5L/ha (3 applications)  
\* Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre, 3,75kg/ha (3 applications)  
\* Amaline Flow, zoxamide/cuivre, 2,8L/ha (2 applications)

#### Si intervention après les pluies (maximum 24h) :

- \* Amarok, Sarman, cymoxanil/fofpel, 3L/ha (4 applications), **CMR**
- \* Aviso DF, cymoxanil/métirame, 2,5kg/ha (4 applications), **CMR**
- \* Cymosun, cymoxanil/cuivre, 4L/ha
- \* Resplend, amétoctradine/dimétomorphe, 1L/ha

Les doses indiquées sont les doses homologuées.  
**Données optidose : 80% de la dose homologuée**

### Attention aux Délais Avant Récolte

Maintenez la protection sur les plantiers afin de préserver le feuillage.

#### Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie. LBG01F34, Redeli et Blason sont des produits de biocontrôle.

### A retenir

3-8 mm suffisent pour de nouvelles contaminations de masse.

## OIDIUM

### Analyse de risque

#### Observation au vignoble :

On note une évolution des symptômes sur des parcelles déjà impactées : la sévérité des attaques augmente. Sur le vignoble, on relève quelques nouvelles sorties sporadiques.

### Préconisations

**Sur les parcelles saines, soyez vigilants jusqu'au stade "fermeture de grappe" complet. Sur les parcelles avec des symptômes, restez "couverts" jusqu'à la véraison :**

\* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix, Citrothiol, ... soufre mouillable, 6-8kg/ha (dose conseillée) ou Héliosoufre 3-5L/ha*

Arrêt sur parcelles saines à l'approche de la véraison.

#### Famille des azanaphtalènes

\* *Talendo, Talius, proquinazid, 0,25L/ha (2 applications), CMR*

\* *Sormiou disperss, soufre/quinoxifène, 5L/ha (3 applications)*

#### Et sur parcelles touchées

\* *Karathane 3D, meptyl dinocap, 0,6L/ha ZNT 50m*

\* *Prosper, spiroxamine, 0,6L/ha*

\* *Fluidosoufre, soufre, 20kg/ha si les conditions le permettent.*

L'efficacité est toujours limitée sur symptômes déclarés.

#### Attention aux Délais Avant Récolte

#### Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle. L'effeuillage (face soleil levant au stade nouaison) et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le développement.

### A retenir

Période de sensibilité se termine. Attention aux parcelles avec symptômes

## BLACK ROT

### Analyse de risque



#### Observations au vignoble :

Sortie significative de symptômes sur grappes suite aux pluies de fin juin. Les attaques sont plus ou moins graves suivant l'historique de la parcelle et les programmes de traitement. Peu de secteurs semblent épargnés.

Le Black-rot est reconnaissable à la pastille blanche qui apparaît en tout début d'extériorisation de symptômes. Par la suite, des pycnides violettes apparaissent.

### Préconisations

La lutte doit être conjointe avec celle contre le mildiou et/ou contre l'oïdium.

\* *Divers produits commerciaux à base de mancozèbe, 2kg/ha ; Attention CMR, ZNT 50m*

\* *Divers produits commerciaux à base de métirame de zinc, 2kg/ha, DAR 56j*

*Rappel, les produits de contact sont lessivés avec 20mm de pluie.*

\* *Enervin, amétoctradine/métirame, 2,5kg/ha (2 applications)*

\* *Eperon pépite, Ridomil Gold MZ, méfénoxam/mancozèbe, 2,25 kg/ha (2 applications) CMR*

La sensibilité des grappes persiste jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

#### Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

### A retenir

Soyez vigilants jusqu'à la véraison

**BOTRYTIS****Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Les foyers sont toujours présents. Certains foyers sont secs mais d'autres non. Les foyers secs peuvent être réactivés au gré des orages.

**Préconisations**

Les traitements antibotrytis sont à réserver aux parcelles très sensibles à la pourriture grise.  
Le stade fermeture de la grappe se termine mais le stade véraison est imminent.

Alterner les familles d'une année sur l'autre.

**Alternatives**

L'effeuillage (face soleil levant au stade nouaison) et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le développement du Botrytis.

**A retenir**

Privilégiez l'effeuillage

**VERS de la GRAPPE****Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Le vol d'eulia a débuté.  
Le vol d'eudémis n'a pas commencé.  
Des perforations sont régulièrement observées. Il faudra être vigilant sur la 3ème génération.

**Le seuil de nuisibilité en fin de G2 : 10 perforations pour 100 grappes.**

**Préconisations**

Pas de traitement à prévoir, changez vos capsules.

Aucun traitement ne se justifie sur Eulia.

**Alternatives**

La confusion est une méthode de biocontrôle.

**A retenir**

Changez les capsules

**CICADELLE VERTE****Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Rares observations des larves estivales.

**Préconisations**

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Pas de traitement à prévoir si le seuil n'est pas atteint.

**Alternatives**

Applications d'argiles.

**A retenir**

Quelques larves sont observées

**DEPERISSEMENT****Analyse de risque****Observations au vignoble :**

**Flavescence dorée** : piégeage des 1ers adultes en milieu de semaine dernière.  
Présence de symptômes. Coupez les pieds atteints dès leur détection.

**Maladies du bois** : nombreux symptômes suite aux fortes chaleurs.

**Préconisations**

**Flavescence dorée** : la date du 3ème traitement est fixée en fonction des piégeages des adultes.

Il semblerait que les dates retenues soient : du 27 juillet au 10 août. Ces dates seront confirmées la semaine prochaine.

**A retenir**

T3 : 27 juillet au 10 août

## REGLEMENTATION

L'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime est abrogé et remplacé par celui du 4 mai 2017.

Vous trouverez l'article complet à l'adresse suivante :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034603791&dateTexte=&categorieLien=id>

**Un point à retenir : Tous les produits CMR ont désormais un délai de réentrée de 48h malgré leur étiquetage parfois divergent.**

## Prochain bulletin, le 25 juillet

CMR : Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Midi-Pyrénées (<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Midi-Pyrénées ([www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03

